

« LES FAITS SONT **GRAVES...** »

Comment est né ce livre ?
Quel est ce lien entre le monde de l'édition et l'édition ?

Cementent est-ce un livre ?
Qu'est-ce qu'un livre à pesanteur ?
Ce n'est pas ce que l'Église que je lui dis
s'est toujours tenue. Les faits sont
moins graves, pas besoin d'un jugement.
C'est en rapport avec elle. Au départ
parl d'un procès qui s'est déroulé le
28 août 2003 à Orléans. Pour la première
un évêque, André Fort, et un prêtre, le
de Gaolet, sont jugés ensemble, le
pour le travailleur contre la RCP et
pour le fait que je corrigais ce livre
l'avez devant le Palais de Justice et
trouve des gens de l'évêché. La question
vous venez assister au procès ?
répond : « on vient assister notre
Chèque, l'histoire en demandant :
pour les victimes ? Là, en me rep
pour les victimes aussi, mais surtout
notre évêque »

Et ensuite ?
Le procès va durer de 14h à 22h. Je ne boudeversée face aux vies brisées et au face au silence assourdissant de l'Église, une minute tenue par l'AFP national, le dimanche, juste le temps de passer un e de l'interview d'Olivier Savignac, un victimes, de l'arresté du Père Fati et mond-Claude Fréty, l'un des avocats de tien civils. Au niveau de l'AFP Loiret, j'a

minutes d'attente, pas un créneau disponible. Mais j'ai mon carnet de notes du pécédé me disant que cela vaudrait le coup d'attendre quelque chose. Le 12 décembre, je suis à Québec par ma direction. J'ai obtenu une le rupture conventionnelle. Fin janvier, « l'ibécée ». J'ai bien vécu ce départ, ça faisait 26 ans que j'étais à RCF et j'en fais le tour. J'avais le temps et l'apogée sont pour pouvoir écrire ce livre.

De quelle manière avez-vous procédé ?
Il y a eu le procès d'Orléans auquel j'ai pu
être, mais j'ai aussi travaillé sur le procès de
la presse. J'ai également trav

DIOCÈSE D'ORLÉANS: « ON LE LIRA ! »

[illegible]

partir de livres comme celui de Christine Pédini, *Orléans nous fait de Jérome Ruot encore Au trois siècles*, de l'abbé à la baronne, de Veronique Gassier-Bouchon, ainsi que *L'Église catholique face aux abus sexuels au séminaire*, de Marie-Jo Trévis. Sur des films et des documentaires également. Ils ont aussi réalisé une entretiens avec Olivier Guignard, gitan de trois ans après le verdict, ainsi qu'avec Jean-Pierre Ponce-Martin, un enquêteur célèbre et son épouse.

La professe est de Jean-Pierre-Sauv...
Oui, c'était logique, car il est membre de la commission nationale d'information sur les pratiques pédagogiques de prévention, de détection, de qualification, des manquements et de répression des infractions nouvelles susceptibles d'être commises par des personnes en contact avec des mineurs dans le cadre de l'exercice de leur métier ou de leurs fonctions au sein du Soudat. Il fait partie de ceux qui souhaitent la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la pédophilie au sein de l'Eglise. De même, j'ai écrit ou livré sous le nom de Sophie Deschamps, mon roman de journaliste, car c'est essentiellement un travail journalistique.

« JE RESSORS BOULEVERSEE
FACE AU SILENCE DE L'ÉGLISE »

Dans votre livre, vous posez la question de l'après, à savoir : comment lutter aujourd'hui contre la pédocriminalité ? Oui, je m'intéresse aussi à la prise de conscience dans l'Eglise, à la place des victimes, ainsi qu'au rôle des femmes. Les

Aujourd'hui, au niveau personnel, après tout cela, où en êtes-vous avec l'Église ? J'ai pris mes distances, mais je me reconcentre dans les valeurs de l'Évangile...

Désormais, avez-vous envie d'écrire d'autres livres ?
Il y aura le procès d'Olivier de Scitmas braucé ce live et ma longue parerthéon de l'Église. J'écris pour Maf Car j'ai notamment réalisé un journal pour les 55 jours du confinement. Après j'aimerais écrire sur la vieillesse, la corruption, le végétarisme, les féministes et autres. La question du monde d'après m'intéresse mais je vais prendre d'abord de la distance.

d'infos
Séphie Deschamps,
*Le Silence des souffrants,
Périscrimination dans l'Église,*
Benoît de Lorch, 10 €

CIASE : UN RAPPORT REPOUSSE

clapés de son tour de France ont été reportés, ainsi que certaines autres manifestations de victimes. De quoi modérer le calendrier d'achèvement des travaux annoncé au départ par la commission. « La commission avait pour objectif de rendre public son rapport au printemps 2022 », a précisé le vice président de la commission, le député LREM Yannick Poncelet. « La commission a décidé aussi par communiqué, le 22 mai dernier, avoir décidé de prolonger son appel à témoignages » de 56 jours, du 23 juin au 27 octobre 2020.

Pour rappel, il s'agit d'une liste de victimes ou de témoins d'actes violents commis par des policiers, des gendarmes ou militaires, il s'agit d'une liste de victimes et de témoins. L'ajout ne sera en place à la demande de la GRIPE par la Fédération France Victimes. Jusqu'au 31 octobre, elle est responsable le 7 juin/7 de 18h à 21h ou 18h02 33 66, par mail sur victimes@cevi.fr ou par courrier postal à Service GRIPE BP 30132 - 76 625 Paris Cedex 13.